

Le 19 novembre 2020

Objet : Vingt-sixième mise à jour sur la COVID-19

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Nous remercions tout le monde de leur soutien continu alors que nous travaillons ensemble pour composer avec la pandémie de COVID-19. Cela dit, nous aimerions partager les mises à jour suivantes avec vous :

### Mise à jour sur l'éclosion

Le 10 novembre 2020, Santé publique Sudbury et districts a déclaré une éclosion dans l'aire résidentielle Lilac/Mallard. Tous les résidents de cette aire résidentielle et tous les employés du Manoir des pionniers ont subi un test de COVID-19 les 11 et 12 novembre. Nous sommes heureux de vous informer que tous les résultats que nous avons reçus jusqu'à présent sont négatifs. Le Manoir des pionniers continue à administrer des tests de surveillance de la COVID-19 deux fois par mois, de même qu'à surveiller et à tester les résidents pour tout symptôme propre à la COVID-19. Nous vous rappelons que les visiteurs généraux ne sont pas autorisés dans cette aire résidentielle, et ce, jusqu'à ce que Santé publique déclare la fin de l'éclosion.

### Sondage sur l'expérience des visiteurs

Nous avons reçu 107 réponses et plus de 220 commentaires dans le cadre de notre Sondage sur l'expérience des visiteurs! Nous vous remercions sincèrement pour votre participation. Nous continuons à analyser les résultats et nous nous engageons à utiliser les renseignements recueillis pour planifier et mettre en œuvre des améliorations au programme des visites. Par exemple, nous apporterons des changements au poste de dépistage en vue d'assurer l'éloignement social et de garantir que les visiteurs ne sont pas exposés aux conditions météorologiques. Nous partagerons un sommaire et des plans d'action avec tout le monde dans un avenir prochain.

### Politique concernant les visites : Rappel

Nous désirons rappeler à tous les visiteurs combien il est important de suivre les lignes directrices que nous avons mises en place relativement à la nourriture et aux boissons apportées dans le foyer. Les visiteurs peuvent apporter de la nourriture et des boissons, mais uniquement pour les résidents. Puisque les visiteurs doivent porter un masque en tout temps pendant leur visite dans le foyer, il leur est interdit de manger ou de boire durant leurs visites avec leurs proches.

### Parc d'exercice en plein air


Le Manoir des pionniers est ravi d'annoncer l'achèvement de son nouveau Parc d'exercice en plein air pour les personnes âgées. Le parc comporte cinq stations d'exercice installées sur une surface en caoutchouc, deux bancs, ainsi qu'une balançoire. Le parc a pour but de promouvoir le bien-être communautaire, particulièrement chez les personnes âgées. Le Manoir des pionniers a consulté ses partenaires communautaires sur la conception et l'équipement. Le parc a reçu le soutien financier du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, de la filiale 564 de Lockerby de la Légion royale canadienne et de l'initiative Communautés en santé, en partenariat avec la Société Alzheimer de Sudbury-Manitoulin. Dans le cadre de ce programme, des bâtons de marche nordique seront bientôt disponibles en vue d'être utilisés sur la propriété.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald  
Directeur



Glenda Gauthier  
Gestionnaire des soins aux résidents



D<sup>r</sup> Maurice St. Martin  
Directeur médical

c. c. Conseiller René Lapierre, président du Comité des services communautaires  
Ed Archer, administrateur en chef  
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire  
Dianna Foster et Terry Martyn – Conseil des familles  
Denise Burke – Conseil des résidents

